

Procès verbal du Conseil d'école
École élémentaire du Moulin Rouge
15 mars 2021

Heure de début : 18h00

<u>Enseignants :</u>	<u>Parents d'élèves :</u>	<u>Municipalité :</u>
Mme TROUSSICOT Kristell	Mme LEFEBVRE Virginie : excusée	M. GUILLOU :
Mme KUCHARSKI Christine	Mme GOYEAU Aurélie	Mme DURAND :
Mme VANAQUAIRE Louise	Mme MAURIAT Claire	Mme BOIVIN
M. ALAIN Sébastien	Mme AUNEAU Cécile	M. RIDEAU : excusé
Mme PINSON Marie	Mme GOLSE Lise	<u>DDEN:</u>
Mme GEOFFROY Céline	Mme GUICHETEAU Gwendoline	Mme SORREL
M. GALLET Stéphane	M. TRICHET Mathieu : excusé	<u>Inspection académique:</u>
Mme MOREAU Nathalie : excusée		M. DOURIAUD : excusé
M. GAUBERT Cédric (directeur)		
<u>Les membres du Rased :</u> excusés		

Secrétariat : M. GALLET (enseignant) Mme MAURIAT (représentante parents d'élèves)

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du conseil d'école du 9 novembre 2020
2. Sécurité : exercices PPMS et incendie
3. Situation sanitaire
4. Coopérative scolaire
5. Informations diverses : projets/sorties, stage RAN...
6. TAP et périscolaire
7. Travaux/investissements
8. Questions diverses

1. Approbation du PV du conseil d'école du 9 novembre 2020

Pas de remarques.

Nombre de votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

2. Sécurité : exercices PPMS et incendie

M. Le Premier Ministre a décidé de réévaluer la posture VIGIPIRATE sur le territoire national au niveau « sécurité renforcée-risque attentat ». Ce niveau d'alerte atteste un niveau de menace terroriste durablement élevé sur l'ensemble du territoire. Il nous est demandé de rester mobilisés sur les questions de sûreté et de sécurité.

Au niveau de l'école du Moulin Rouge des exercices sont effectués régulièrement selon un calendrier défini par la DSDEN (voir ci-dessous), il y a un affichage des consignes de sécurité à chaque entrée de l'école.

M. GAUBERT interroge la mairie concernant les mesures de restriction voire d'interdiction du stationnement aux abords des bâtiments.

Réponse de la mairie : En effet, le plan Vigipirate est passé au niveau 2 ce qui amène à prendre notamment les mesures suivantes : pas d'attroupement devant l'école, une vérification des personnes extérieures à l'école, pas de stationnement direct devant l'école. Sur ce dernier point M. GAUBERT souhaite savoir si le parking près de l'annexe est considéré comme « stationnement direct ». Mme DURAND s'engage à se renseigner sur ce point.

Pas d'exercice PPMS depuis le dernier conseil d'école du 9 novembre sachant qu'il y en avait déjà eu deux de réalisés en période 1 et qu'il y en aura un troisième en avril (nouvel exercice PPMS attentat intrusion nécessitant un confinement sur un temps commun scolaire/périscolaire comme demandé par la DASEN).

Un exercice incendie a eu lieu mardi 12 janvier : rien à signaler si ce n'est que les élèves et l'équipe enseignante semblent être habitués à cet exercice.

3. Situation sanitaire

Pas de changement au niveau de l'organisation scolaire. Par contre, changement de protocole sanitaire au niveau de la restauration scolaire.

Nouvelles règles au niveau des masques pour le personnel et les élèves : port obligatoire d'un masque chirurgical ou de catégorie 1. L'éducation Nationale fournit des masques pour son personnel et pour les élèves des familles les plus démunies.

Questions des parents d'élèves :

- quelle réponse de la mairie à notre courrier sur les masques? (NB : M. l'IEN a répondu que des masques étaient distribués pour le personnel Éducation Nationale et pour les élèves les plus démunis qui en feraient la demande.)

- à la cantine : qu'en est-il du nombre de plats, des quantités, de la durée des services selon les besoins de chaque enfant, de la gestion des masques au milieu du repas...? Nous aimerions avoir le retour du personnel de restauration sur ce qui a pu être mis en place, sur leurs difficultés ressenties...

- gestion des toilettes

Réponse de la mairie :

-Masques : une réponse a déjà été apportée par mail par M. ANNEREAU à Mme MAURIAT. Les masques distribués par la Ville à la rentrée sont des masques non sanitaires UNS1 prévus pour 10 lavages. La mairie va faire une nouvelle dotation de masques tissu catégorie 1 pour les élémentaires publics et privés (2 masques par enfant). Des masques inclusifs vont aussi être donnés aux enseignants de maternelle (5 masques par enseignant). Nous n'avons pas à ce stade d'échéance.

- Restauration (fonctionnement modifié avec le protocole sanitaire) : Temps de repas entre 35 et 45 mn.

Les quantités sont les mêmes que d'habitude liées aux recommandations GEMRCM (exigences nutritionnelles) en fonction de l'âge des enfants et des produits proposés. Les menus à 5 composantes sont passés à 4 : fromage ou salade intégrés dans l'entrée par exemple. Le fromage est en portion individuelle (gain de temps et respect du protocole). Les desserts sont obligatoirement maintenus. Le masque sur le temps de repas est sous le menton des enfants (ou dans leur poche pour ceux qui ne le supportent pas) lorsqu'ils mangent.

Intervention de Mme BOIVIN :

Lors du goûter et du repas du midi, les enfants sont regroupés par classe, avec une distance d'un mètre entre deux classes.

Entrées servies à l'assiette, un peu plus de gaspillage, et n'encourage pas l'autonomie des élèves (ce qui était auparavant encouragé). Un travail de réflexion est engagé sur ce point.

Service Élémentaire :

1^{er} service : 11h45-12h30 > CP-CE1 et CM1-CM2

2^{ème} service : 12h45-13h20 > CP / CM1 / CE1-CE2

Les toilettes : les enfants ont accès à un bloc sanitaire dédié qui est désinfecté régulièrement. Les agents n'ont pas perçu de difficulté d'accès sur le temps, notamment sur la pause méridienne.

4. Coopérative scolaire

Rapport d'activité : solde de 6 677,71 € au 01/03/21.

Un appel au don a été fait en début d'année qui a permis de récolter 1 169 €, somme qui nous permet d'assurer largement le financement des actions prévues hors sorties scolaires : achat de petit matériel pour actions pédagogiques, adhésions diverses comme le *Festival des Incorruptibles...*

L'action « confection et vente de cartes de fin d'année » menée par la classe de CE1/CE2 a permis de récolter 135,20 € ; cette somme servira à l'ensemble de l'école dans le cadre du projet E3D pour, par exemple, l'achat de graines.

Tant que les spectacles et visites ne seront pas de nouveau autorisés, l'appel aux dons ne sera pas renouvelé.

5. Informations diverses : projets/sorties, stage RAN...

E3D : L'école est toujours engagée dans une démarche E3D. Un dossier de labellisation a été adressé au service du rectorat la semaine dernière. Un comité de pilotage s'est tenu le 14 décembre durant lequel les objectifs ont été fixés et une description des premières actions a été faite par les éco-délégués.

Pas de représentants de la mairie lors de ce comité ce qui est dommage car cela crée de l'inertie quant à la mise en œuvre des projets. Par exemple, les différentes classes souhaitent ré-embellir les espaces verts de l'école en menant un travail en sciences sur la germination amenant à la plantation de fleurs au printemps. M. GAUBERT n'a pas réussi à joindre le service des espaces verts. Mme SORREL s'est entretenue avec un responsable qui devait prendre contact avec l'école, ce qui n'a pas été le cas.

Intervention de Mme SORREL qui précise qu'elle a également eu du mal à contacter le service des espaces verts. Finalement M. RAUTUREAU devrait prendre contact avec M. GAUBERT mardi 16 mars.

Ce point répond à une question des parents d'élèves concernant l'avancée du projet E3D.

Autre demande des parents d'élèves : est-il possible d'envisager une plantation d'arbres sur le nouvel aménagement devant l'école ?

Réponse de Mme DURAND : on prend note de la demande. Les services vont venir pour le marquage au sol (cf point travaux); il faudra à ce moment évoquer la plantation avec eux. A inscrire au PV.

ERASMUS : Intervention de Mme GEOFFROY/M. ALAIN :

En 2019-2020, départ à Malte de M. ALAIN et Mme GEOFFROY avec d'autres personnels Éducation Nationale pour un rattrapage de niveau d'anglais pour ensuite aller en Irlande dans plusieurs écoles notamment pour l'enseignement des mathématiques. Constat, dans la formation initiale les enseignants commencent après le BAC et progressivement prennent en charge la classe sur des temps de plus en plus longs pendant 5 ans. Il y a des conventions avec des entreprises (LEGO, Microsoft) d'où des partenariats pour mettre du matériel à disposition des écoles.

Les activités sont très rythmées, entre 20 et 30 minutes, les élèves sont autonomes.

Dans les classes il peut y avoir 5 adultes pour encadrer ces ateliers (3 enseignants + l'équivalent d'1 AESH et d'1 ATSEM) pour une trentaine d'élèves. Horaires 8h30 à 15h, puis les enseignants restent à l'école et travaillent ensemble, c'est inclus dans leur temps de travail. En mathématiques, tous suivent le même manuel sans trop de liberté.

Les activités d'entraînement sont nombreuses et centrées sur les exercices

M. GAUBERT précise qu'un temps de travail d'équipe est envisagé d'ici la fin de l'année scolaire afin d'évoquer de façon plus approfondie cette expérience. Il est également indiqué que l'équipe enseignante du Moulin Rouge s'est engagée dans un travail autour de la résolution de problèmes qui doit être prolongé en travail de cycles d'ici la fin de l'année scolaire.

Projet BCD :

Les parents d'élèves s'interrogent sur l'avancée du projet. La mairie indique que les travaux sont validés pour 2021 sans calendrier plus précis.

Mme GEOFFROY intervient pour évoquer la possible inscription des collègues volontaires à une formation *Canopé* sur la gestion d'une BCD concernant notamment la gestion des espaces, du fond, la politique d'acquisition du fond, la signalétique, le choix du mobilier, l'informatisation... La question est de savoir si la mairie peut apporter une aide pour cette formation car celle-ci est payante, 450 € la demi-journée. Sans parler du logiciel *Hibouthèque* à financer.

Comment engager des travaux sans concertation du projet des enseignants ?

Réponse de la Mairie : engagement sur des travaux et non sur un projet ; la formation n'est pas du ressort de la mairie mais de l'Éducation Nationale. Les premiers travaux ne concernent pas l'aménagement.

Mme GUICHETEAU propose l'idée que des parents puissent s'investir dans le projet. Mme MAURIAT évoque un appel aux dons de livres auprès des parents.

M. GALLET évoque la question du budget nécessaire à la constitution d'un fond ainsi que la possibilité d'avoir du mobilier modulable afin de pouvoir utiliser cet espace pour le chant, le théâtre, la danse...

Mme TROUSSICOT : La Mairie ne peut-elle pas prêter un fond de livres via les médiathèques de la ville ? Pour une durée de 2 ans par exemple ? Ce système de prêt "longue durée" existe-t-il ? Elle croit savoir que certaines municipalités pratiquent ce fonctionnement.

Mme SORREL remercie la mairie pour le début des travaux et indique que la formation des enseignants est du ressort de l'Éducation Nationale.

M. GAUBERT se renseignera auprès de la DSDEN pour la question de la formation des enseignants. Il souhaite qu'il y ait un partenaire de la mairie bien identifié qui puisse être associé au projet tant au niveau de son élaboration que de sa mise en œuvre.

Mme DURAND précise en fin de conseil qu'un partenaire pour la BCD pourrait être soit M. BRUNET Sébastien (nouveau Directeur à l'Éducation, de la mairie) soit Mme Séverine LAFORE.

Stage RAN (Remise à niveau) : un dispositif est proposé par chaque circonscription aux élèves de cycle 3 qui auraient besoin d'une remise à niveau. Ce sont les parents qui décident d'accepter ou non la proposition faite par les enseignants. Un stage RAN est proposé durant les vacances de printemps à raison de 12 ou 15 heures par semaine. Ce stage peut avoir lieu dans une autre école de la commune.

Service civique : Notre service civique Mme ANTONIO a été licenciée suite à un abandon de poste. Nous ferons un autre dossier pour pouvoir bénéficier d'un autre contrat civique à compter de la rentrée 2021.

6. TAP et Périscolaire

Questions des parents :

- des parents mentionnent le fait que le car revient parfois en retard à 16h30 (ce qui aggrave la problématique de stationnement dans la rue).
- Au niveau des grèves, des parents confirment envisager de quitter le secteur public, d'autres demandent plus d'informations sur les revendications des grévistes et les réponses de la mairie. La grève de cantine est un vrai point noir pour les parents.
- Est-ce que vous pourrez indiquer le taux d'absentéisme les jours de grève?

Réponses de la mairie : pour le retard de car, cela a pu arriver une fois ou deux du fait de travaux sur le Bourg, les enfants allant en activité sur la salle Renoir et/ou à la maison de quartier du Bourg. Pour le stationnement il y a un emplacement réservé pour les cars et des poteaux installés dernièrement sur le trottoir pour la sécurité des enfants.

Grève : Mme DURAND partage le ressenti des parents. Les agents grévistes de la ville suivent des revendications nationales, il n'y a pas de problématique locale, sauf que le service Éducation de la Ville a été quelques mois en souffrance en l'absence de Direction jusqu'au 1^{er} mars 2021.

Taux d'absences des élèves sur le temps scolaire (journée du 4/02/21) : le matin : environ 10 % et l'après-midi environ 30 %.

Intervention de Mme BOIVIN : Depuis novembre, les groupes d'APE sont composés par groupe-classe. Les enfants ne choisissent pas les activités. Cependant, Les APE étant découpées par période de vacances, les enfants peuvent découvrir plus d'activités que l'année dernière. 14 activités sont ainsi proposées dans l'année pour les élèves de Cycle 2, chaque élève pouvant en réaliser 10. Les élèves de cycle 3 font également 10 activités sportives ou culturelles animées par les animateurs de la ville et/ou intervenants extérieurs.

Les activités sportives ont lieu en extérieur. En cas de mauvais temps les enfants ont accès à une salle où l'animateur ou l'intervenant adapte son activité initiale.

Une plaquette a été validée par le service communication, elle a été déposée sur E-Primo, sur la page d'accueil du site, dans l'onglet réservé au périscolaire.

Mme BOIVIN aimerait recevoir l'avis des familles pour de possibles améliorations et la nécessité d'en proposer une en format papier pour la rentrée prochaine.

Une communication sera envoyée aux familles concernant cette plaquette.

Les représentants des parents d'élèves expriment leur satisfaction.

7. Travaux/investissements

Listes des travaux et investissements demandés : voir listes jointes au PV.

Parking : demande des parents :

- pour la mairie : est-il possible de faire un marquage au sol pour mieux visualiser le cheminement piéton, à l'entrée du parking sur le trottoir et derrière les emplacements pour les vélos ?
- de nombreux parents rapportent des difficultés de stationnement dans la rue Proudhon à 16h30.

Réponse mairie : Le parking vient juste d'être refait. Une visite du site sera programmée avec le service circulation pour analyser les besoins en marquage au sol.

Concernant le stationnement, les membres du conseil pensent qu'il faut interroger le civisme de chacun et le savoir-être.

Question des parents :

Est-il prévu des travaux de rénovation (dont énergétique) des bâtiments de l'école ? De décoration (type frises murales) ?

Réponse mairie : ceci est une nouvelle demande. Des informations complémentaires seront prises auprès des services. Pas de gros travaux prévus en 2021.

Réponses enseignants : pas de frise prévue pour le moment mais les équipes du scolaire et du périscolaire ne s'interdisent rien.

M. GALLET : demande à inscrire dans les listes travaux et investissements demandés :

- Achat d'un ou plusieurs Capteur de CO2 pour vérifier la qualité de l'air dans les classes et aérer comme recommander dans les gestes barrière.
- relever le bouton de sortie du portail pour éviter qu'un élève de Cycle 2 ne puisse s'enfuir de l'école
- ouverture au niveau de la haie et de la grille dans l'espace Cycle 3 pour ouvrir l'espace de jeu des élèves pour les heures de classe et le périscolaire

8. Questions diverses

Les rythmes scolaires : des parents demandent s'il était prévu des changements pour l'année prochaine, notamment revenir à 4 jours.

M. GAUBERT rappelle la procédure à suivre pour un changement des rythmes scolaires : il doit y avoir consensus entre le vote du conseil d'école et celui de la mairie.

Si tel est le cas, la mairie adresse une demande écrite de changement d'horaires à la DSDEN, en précisant ces derniers, en accord avec ceux précisés dans le compte rendu du conseil d'école.

S'il n'y a pas consensus, le changement ne peut avoir lieu (voir décret du 27 juin 2017).

Il est important de savoir que Madame COME a fixé les environs du mois d'avril comme date limite de remontée des demandes.

M. GALLET rappelle qu'une proposition pour commencer plus tard (8H45) avait été adoptée par le conseil d'école de Moulin Rouge il y a quelques années.

Mme DURAND précise qu'il n'est pas prévu que les rythmes changent pour l'année prochaine.

M. GAUBERT ajoute qu'une réflexion pourra être menée à ce sujet avec les différents partenaires en début d'année prochaine pour un vote le cas échéant au cours de l'année 2021-2022.

Mme DURAND informe de la prise de poste du nouveau directeur de l'éducation: M. BRUNET.

Prochain conseil d'école prévu le lundi 14 juin 2021 à 18h00.

Heure de fin du conseil : 20h05

Signature du président :

M. GAUBERT



Signature des secrétaires :

M. GALLET / Mme MAURIAT

